

Département des
Pyrénées Atlantiques

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE AINHOA**

Nombre de membres :

En exercice : 15

Présents : 14

Absents :

Votants :

- Pour : 15
- Contre :
- Abstention :

Date et affichage de la convocation : 15/09/2023

Délibération n°42

Séance du 20 septembre 2023

L'an deux mille vingt-trois et le vingt septembre à 20h30

Le Conseil Municipal d'AINHOA, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de réunion de la commune, sous la présidence de Monsieur Michel IBARLUCIA, Maire.

PRESENTS : COMET Claude, GARAT Jean-Michel, HARIGNORDOQUY Michel, IBARLUCIA Michel, JAUREGUIBERRY Michel, LEIZAGOYEN Sylvie, MARTICORENA Mayder, SANZBERRO Jean-Philippe, ECHINARD Emmanuel, Cécilia LARRALDE, PALLEC Bernard, LAGARDE Laurent, MIURA Nathalie, INÇABY Emile

ABSENTS : ITHURBIDE Fabien

PROCURATIONS : ITHURBIDE Fabien a donné procuration à JAUREGUIBERRY Michel

A été nommée secrétaire de séance : Cécilia LARRALDE

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DEPARTEMENTAL AU TITRE DES AMENDES DE POLICE POUR REMISE EN ETAT DE LA VOIRIE

M. le Maire rappelle à l'assemblée les intempéries de juin 2023 qui ont endommagé les voies suivantes :

- Patzikurenbordako bidea sur 1143 mètres
- Ezpondakobordako bidea sur 250 mètres

Il propose de demander une aide à leur remise en état pour maintenir la sécurité des usagers de la route.

Il présente le devis des travaux estimés à

-21 707.75 € HT pour Patzikurenbordako bidea, seule route d'accès à la maison Patzikurenborda

-5 482.50 € HT pour Ezpondakobordako bidea, utilisée par les exploitants agricoles afin d'accéder à leurs parcelles

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de M. le Maire et après en avoir largement délibéré,

APPROUVE la réalisation des travaux présentés

SOLLICITE une subvention auprès du Conseil Départemental dans le cadre des amendes de police pour la remise en état de la voirie communale

CHARGE M. le Maire des formalités concernant cette affaire

Fait le 21 septembre 2023

Envoyé en préfecture le 22/09/2023
Reçu en préfecture le 22/09/2023
Publié le
ID : 064-216400143-20230920-D_2023_42-DE

Le secrétaire de séance



Cécilia LARRALDE

Le Maire



Michel IBARLUCIA